

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 14 octobre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

[Français]

### NOUVEAUX DÉPUTÉS

**Mme le Président:** A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre des communes a reçu du Directeur général des élections un certificat d'élection de l'honorable Roch La Salle, député de la circonscription électorale de Joliette, ainsi qu'un certificat d'élection de M. Dan Heap, député de la circonscription électorale de Spadina.

\* \* \*

### PRÉSENTATION DE NOUVEAUX DÉPUTÉS

L'honorable Roch La Salle, député de la circonscription de Joliette, est présenté par le très honorable Joe Clark et l'honorable Flora MacDonald.

M. Dan Heap, député de la circonscription électorale de Spadina, est présenté par MM. Edward Broadbent et Neil Young.

\* \* \*

[Traduction]

### LE DÉPUTÉ DE WINNIPEG-NORD-CENTRE

DÉPLORABLE ABSENCE POUR CAUSE DE MALADIE

**Mme le Président:** Nous avons présenté deux nouveaux venus, mais un député de très longue date est absent de la Chambre aujourd'hui, ce qui est très inhabituel. Je veux parler, bien sûr, du député de Winnipeg-Nord-Centre, l'honorable Stanley Knowles. Il m'a téléphoné tout à l'heure pour me dire qu'il est un peu avec nous tous par la pensée, et j'ai l'impression qu'il va beaucoup mieux. Je sais que je me fais le porte-parole de toute la Chambre en lui offrant nos meilleurs vœux de prompt rétablissement. Rétablissez-vous bien, Stanley, reprenez le dessus et revenez nous très bientôt.

**Des voix:** Bravo!

● (1410)

[Français]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

SOUHAITS DE BIENVENUE EXPRIMÉS AUX NOUVEAUX PAGES

**Mme le Président:** Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à nos pages qui sont avec nous pour la première fois aujourd'hui et leur dire qu'ils sont les enfants chéris de la Chambre et qu'en tout temps, nous apprécions tout ce qu'ils font pour nous et nous leur souhaitons que cette expérience soit fructueuse.

\* \* \*

[Traduction]

### LA LOI SUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES

LE JUGEMENT RELATIF À L'ÉLECTION DANS SPADINA

**Mme le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les honorables juges Osler et Cromarty de la Cour suprême de l'Ontario, qui ont été chargés de l'instruction d'une pétition concernant la loi sur les élections fédérales contestées, m'ont fait parvenir un certificat de jugement relatif à une élection dans la circonscription électorale de Spadina.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE L'ÉGYPTÉ, ANOUAR EL-SADATE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je propose, appuyé par le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan):

Que la Chambre exprime son profond sentiment d'indignation et de tristesse provoqué par l'assassinat de M. Anouar el-Sadate, président de l'Égypte, et qu'elle offre ses sincères condoléances à la famille de feu le président et au peuple égyptien et qu'elle exprime son appui renouvelé à la poursuite et à la mise en œuvre des Accords de paix de Camp David qui constituent un message de paix apporté par feu le président à cette région troublée.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?